



Compte rendu de réunion

Réunion du mardi 12 mai 2026

Début : 18 h 30

Lieu : Salle 115 – CDOS

Présents : Olivier, Éric, Alan, Alexandre, Céline, Marie-Jo, Yannick, Gérard et Hervé.

1. Point sur la Coupe Plewinski

La sélection a été effectuée par Charlotte. La déclaration à la préfecture reste à réaliser, ainsi que les engagements. La location de deux minibus a été effectuée.

2. Point sur la Coupe des Départements

La sélection a été effectuée par Adrien. Les engagements restent à réaliser, ainsi que la déclaration à la préfecture.

3. Compétition interclubs U13 et U15 à Gilly-sur-Isère

Un point a été fait sur l'organisation de la compétition du 14 juin. La mise en place d'un programme unique avec deux compétitions distinctes est à prévoir. La commande des récompenses a été validée.

4. Point sur le regroupement U13 en Savoie

Un point d'étape est souhaité afin de faire avancer le projet en lien avec la FFN et la Ligue. Un regroupement est prévu en juin à la piscine de Chambéry.

À ce jour, un regroupement commun avec la Haute-Savoie n'apparaît pas souhaitable. En effet, l'organisation d'un seul regroupement réunissant les deux comités entraînerait un effectif trop important de nageurs. Il paraît donc préférable que chaque comité organise ses propres regroupements afin de garantir de meilleures conditions d'accueil, d'encadrement et de participation, tout en permettant de solliciter un maximum de nageurs.

Par ailleurs, un regroupement Savoie / Haute-Savoie envisagé en octobre 2026 en Haute Savoie n'est, à ce jour, pas retenu.

L'ensemble des acteurs est informé de la démarche engagée ainsi que de la mise en place de l'action portée par le Comité de Savoie.

5. Point sur la natation estivale et calendrier

La mobilisation des bénévoles et des officiels est rappelée. La formation des juges est à voir avec Pascal KREJCI. Gérard doit transmettre le calendrier à Olivier afin qu'il soit mis en ligne sur le site.

6. Point d'Éric sur le courrier demandé par le club du NCM

La situation des équipements a été évoquée. La fermeture du bassin intérieur de Saint-Jean-de-Maurienne est prévue du 1er juin 2026 au 1er mai 2027. L'accès au bassin extérieur est possible de début juin jusqu'aux vacances d'octobre 2026. Aucune solution n'est identifiée à ce jour entre octobre 2026 et mai 2027.

Concernant l'avancée des démarches, la commune de Saint-Michel accepte de repousser la fermeture au 11 décembre 2026 et d'accorder quatre créneaux hebdomadaires au club, ces créneaux restant payants. Ils demeurent toutefois insuffisants et impliqueraient une réduction d'activité, avec une possible baisse du nombre de licenciés.

Après le 11 décembre, la seule option envisagée serait la piscine du Corbier. À ce jour, la réservation de lignes y est refusée en raison de la priorité donnée au tourisme ; l'accès serait donc possible uniquement comme usagers classiques. Des discussions sont toujours en cours avec les élus.

Le comité soutient la demande de subvention exceptionnelle de 2 000 € auprès du Département afin de compenser la perte probable d'adhérents, financer les créneaux payants, couvrir les frais de déplacement des nageurs et des bénévoles, et maintenir les prestations en cours.

Le référent du comité est Éric LEHUEDE. Une intervention auprès du Département est également demandée afin de faciliter une solution avec la piscine du Corbier et d'appuyer une demande conjointe auprès de la communauté de communes et de la mairie du Corbier.

Une demande auprès de la ligue sera effectuée pour accompagner le club dans ses démarches de financement.

Enfin, un appel à la solidarité des clubs voisins est lancé pour la mise à disposition de lignes d'entraînement et l'accueil ponctuel de nageurs en semaine et pendant les vacances scolaires.

7. Préparation de l'AG 2026

L'organisation de la remise des récompenses aux nageurs est actée : carte cadeau de 10 € et gourde. Une récompense sera également remise aux officiels ayant réalisé un podium sur l'année écoulée. L'Assemblée Générale Ordinaire sera suivie d'un moment convivial. La date retenue est le samedi 10 octobre 2026, dans l'après-midi.

8. Questions diverses

L'organisation d'une formation Extranat Pocket est envisagée afin de permettre davantage d'autonomie aux clubs annuels et estivaux dans la gestion des compétitions. Il est également demandé d'informer les acteurs de la natation savoyarde du départ de Céline

Bourges et Daniela Dacruz du CODIR du comité départemental. Le comité les remercie pour leur engagement et leur investissement.

Le président
Hervé LEFEBVRE

COMITÉ SAVOIE NATATION
LE PRÉSIDENT
Hervé Lefebvre
M^r LEFEBVRE HERVÉ